

La Régionale Île-de-France de l'APMEP et l'IREM de Paris
organisent leur concours 2017-2018 sur le thème :

MATHS ET MOUVEMENTS

Présentation et règlement

Le concours est ouvert aux classes ou groupes d'élèves d'Île-de-France, de la maternelle à l'université, encadrés par un ou plusieurs enseignants. Nous attendons des élèves qu'ils réalisent **un journal dont le contenu doit être en lien avec le thème « Maths et Mouvements »**.

Au niveau de la forme : le journal sera constitué de 4 pages au format A4.

Comme tout journal, il devra posséder :

- une Une avec le titre du journal, le sommaire, un édito, etc.
- différentes rubriques
- des articles et des illustrations
- une mise en page « journal »
- un ours, le nom des rédacteurs ainsi que le nom de l'établissement

Au niveau du contenu : le jury qui départagera les productions reçues sera attentif à la diversité des rubriques, à la pertinence des illustrations, à la maîtrise de la langue, à la justesse des écrits mathématiques ainsi qu'au respect du thème.

Les **réalisations personnelles** seront valorisées ainsi que **les articles relatant un travail mathématique effectué par les élèves**. En cas de travail sur des documents ou illustrations extérieurs, il est important de citer ses sources.

Il s'agit d'un **projet collectif** : ce projet peut-être celui d'une classe ou d'un regroupement d'élèves issus de classes différentes. Nous ne souhaitons pas que plusieurs groupes d'une même classe proposent des productions concurrentes. Aussi, le nombre de journaux pour une même classe est limité à 3, plusieurs groupes d'une même classe pouvant contribuer à la production d'un seul journal. L'encadrement peut également être collectif : il peut être pluridisciplinaire, associer les professeurs documentalistes, etc.

Les aspects pratiques

Le journal devra nous parvenir sous deux formes : un fichier .pdf (taille limite 6 Mégaoctets ; un seul fichier par journal) et un journal papier (feuille A3 pliée en deux).

Date limite d'envoi des productions : vendredi 30 mars 2018

L'**inscription au concours** se fait en remplissant **un formulaire sur le nouveau site de l'APMEP Île-de-France** <http://www.apmep-iledefrance.fr>, site sur lequel vous pourrez également consulter les journaux des précédentes éditions du concours.

Les résultats du concours seront publiés sur le site de l'APMEP Île-de-France, ainsi que les informations concernant la remise des prix. Les professeurs ayant inscrit leur classe seront avertis de la publication des résultats par voie électronique après délibération du jury.

Pour toute question, demande de compléments d'informations, vous pouvez envoyer un mail à concoursapmep.idf@gmail.com